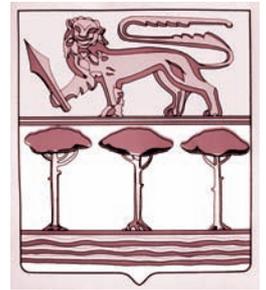




N° CPPAP 100-57
Janvier 2004 N°48
Suppl. au journal "Le Travail"

PS Anglet



Ma e pignada per m' ayda

BULLETTIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN

Editorial

Faire de la politique à Anglet

Récemment, quelqu'un m'a dit : « Pour s'occuper d'Anglet, pas besoin de politique ou de partis ». J'ai depuis longtemps remarqué que ceux qui parlent ainsi, souvent de très bonne foi, sont également tentés par le vote centriste ou Chiracien. Est-ce un hasard... ?

Cela m'a rappelé les mots récents du Maire d'Anglet, fier de se proclamer représentant de la société civile, et preux chevalier de la neutralité politique. Comment faire pourtant plus qu'il ne fait sur le terrain de la manœuvre politique. Qui a commandité il y a quelques semaines des sondages afin de savoir qui serait le meilleur représentant municipal pour se présenter aux élections cantonales ? Qui a tergiversé et s'est posé des questions, tournant le problème dans tous les sens, pour savoir s'il ne vaudrait pas mieux se présenter et être élu sans risque au Conseil Régional ? Mais encore fallait-il être coopté au sein de l'UDF et être mis en position éligible, ce qui n'a pas été le cas. Qui s'est demandé aussi qui était le mieux placé à la Mairie pour s'opposer à M. Lamoure dans un débat droite-droite ?

« Maire, garde-toi à droite, Maire, garde-toi à gauche » ! Electeurs anglois, dormez en paix, votre maire ne fait pas de politique.

Eh bien, vos élus socialistes au Conseil Municipal sont fiers, eux, d'y faire de la politique. Car faire de la politique, c'est faire des choix de priorités.

Choisir les investissements somptuaires et multiplier les pistes cyclables en forêt, c'est faire de la politique. De la politique de droite axée sur l'image et le loisir. Et nous nous y opposons car nous aurions choisi d'autres priorités, par exemple l'achat de terrains où bâtir de l'habitat accessible aux moins favorisés, une voirie sécurisée et de qualité, un soutien à l'animation et à la vie associative dans les quartiers.

Mettre en place un plan de relations publiques avec les entreprises afin qu'elles s'engagent à préférer les candidats anglois pour des stages ou des embauches, c'est faire de la politique. De la politique de droite. Et presque d'extrême droite. Car il y a des villes où la discrimination positive s'exerce déjà au profit des Français de naissance. Et pourquoi pas un jour des blancs, ou des blonds. Nous nous opposons à ces dérives égoïstes et communautaristes.

Oui l'apolitisme est trop souvent une façon de céder à l'égoïsme banal, au discours qui caresse dans le sens du poil, à la démagogie électoraliste.

Alors, au risque de choquer certains des lecteurs de ce journal militant sans prétention, je me permets de jouer le moraliste : Agir en politique, c'est essayer de faire ce que l'on a dit, en restant fidèle à ses convictions. L'apolitisme par contre, faute d'oser afficher ses convictions, c'est dire ce que l'on pourrait faire mais faire ce que l'on ne veut pas dire.

A chacun sa méthode. L'électeur reste souverain pour en juger.

Guy Mondorge, Secrétaire de section
Conseiller Municipal

"Nous sommes tous des patineurs"

"Nous sommes tous des patineurs", c'est par cette affirmation martelée avec conviction que le docteur Veunac est venu au secours du Maire lors du débat du conseil municipal sur l'extension de la patinoire. Autrement dit, pour lui, cette extension est bien une priorité qu'il faut financer sans rechigner.

Le problème c'est que la commune ne peut pas tout faire et qu'il faut définir des priorités. Il n'est pas sûr que tous les anglois soient des patineurs. Mais ils seront tous un jour des personnes âgées. Alors docteur, qu'est-ce qui est le plus urgent: l'extension de la patinoire ou une maison de retraite publique pouvant accueillir à un coût raisonnable des personnes âgées dépendantes ? Il faut faire les deux ? fort bien, mais comment ? en augmentant encore les impôts locaux ? puis-je vous rappeler docteur, que **"nous sommes tous des contribuables."**

IMMEUBLE BABY-RELAX

La modification du PLU permet de construire un étage supplémentaire sur l'immeuble Baby-relax. Grosse plus-value pour les promoteurs immobiliers dont nous tairons les noms et les initiales.



www.ps-anglet.com

Pour en savoir plus, consultez le site du PS d'Anglet: www.ps-anglet.com
Vous y trouverez, par exemple, le précédent numéro de "PS ANGLET", la lettre du Préfet dans son intégralité, et certaines interventions des élus socialistes.

LES DEROBADES DE LA MAJORITE

Une réunion houleuse!

Sachant que la précédente délibération du conseil municipal sur l'extension de la patinoire était illégale et que le recours devant le tribunal administratif présenté par la gauche aboutirait à son annulation le Maire d'Anglet a représenté cette question au conseil du 18 décembre. Ce débat qu'il n'avait pas voulu devenir inévitable. Et ce fut chaud!

Revenons donc à cette fameuse séance. Arrêt sur image.

Jean Espilondo s'interroge: ce projet est-il faisable, car les terrains sur lesquelles l'extension doit se faire appartiennent au domaine maritime de l'Etat. Celui-ci est-il prêt à aliéner son bien indispensable à l'entretien de l'accès du port de Bayonne? Le préfet a écrit au Président de la communauté d'agglomération pour lui faire part de ses observations: Quelle est sa position? Car s'il refuse de céder ces terrains le projet d'extension de la patinoire ne peut être réalisé et le débat présent sur son financement est sans objet.

M. Mortaléna répond tout d'abord que cette lettre du préfet n'est jamais parvenue en Mairie.

Or dans le journal Sud-ouest du 24 janvier dernier, M. Villenave vient de reconnaître lui-même avoir reçu ce document préfectoral le 10 décembre, donc 8 jours avant cette séance.

Et M. Mortaléna complète son intervention en lisant une lettre du Préfet, datant du début de l'été où celui-ci déclarait ne pas voir d'obstacle à la réalisation de ce projet.

Mais quand les élus de gauche ont demandé, dans les jours qui ont suivi, communication de cette lettre il leur a été répondu que celle-ci ne concernait pas le projet de la patinoire mais l'extension du port de plaisance: l'erreur est trop énorme pour être involontaire.

«Le mensonge tue la démocratie» s'exclame Jacques DELORS dans le Sud-Ouest du 12 Janvier dernier. A ANGLET on peut se faire du souci si de telles pratiques deviennent une forme de gouvernement. Cela s'appelle malhonnêteté intellectuelle! Et M. Villenave qui se prête à ces manœuvres ne sort pas grandi de ce débat pipé.

Le dossier de la patinoire est contestable politiquement: Cet investissement ne nous semble pas prioritaire. Il est aussi très mal instruit sur les plans administratif et technique. Plutôt que de le reconnaître le Maire et sa majorité ont choisi les contre-vérités; les électeurs s'en souviendront.

Mais ces méthodes ne sont pas seulement affligeantes, elles sont aussi inutiles. Car cette lettre qu'on refuse de nous communiquer nous l'avons obtenue du sous-préfet lui-même qui, appliquant simplement la loi, nous l'a adressée début Janvier. On trouvera dans ce bulletin l'essentiel du contenu de cette lettre, datée du 3 décembre, qui confirme nos analyses.

Le Préfet nous donne raison

Le 3 décembre le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a écrit au Président de la Communauté urbaine (CABAB) pour l'informer de la position des services de l'Etat sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il s'agit pour lui de veiller à la cohérence des documents élaborés par la collectivité locale, à sa compatibilité avec les lois en vigueur, et au respect de l'intérêt public. Ce courrier est particulièrement sévère avec le projet de PLU.

Nous donnons ici quelques extraits avec nos commentaires.(1)

Après avoir constaté plusieurs incohérences internes au document, le préfet aborde les pièces du PLU les unes après les autres.

SUR L'HABITAT ET LE LOGEMENT SOCIAL

“Les besoins en logements sont simplement survolés et leurs aspects sociaux absents...(2)

...le déficit de logements locatifs notamment sociaux, liés à la loi SRU, est mentionné mais avec un chiffre erroné... le déficit officiel est de 1888 au 1^{er} janvier 2002; de plus le comblement du déficit n'est pas évoqué...

...rappelons que selon l'INSEE, la population des plus de 75 ans doit doubler de 1999 à 2010, et que les besoins en lits d'établissements de personnes âgées dépendantes vont suivre en conséquences ; à notre connaissance, il n'existe qu'une seule structure de personnes âgées publique (résidence du Commandant Poirier à Montbrun).

L'engagement de combler le déficit sur 20 ans devrait conduire la commune à produire, tous les 3 ans, quelques 300 logements locatifs sociaux.

...Le PLU ne reprend pas la décision de la commune du 28 juin 2001 et de la communauté d'agglomération du 20 juillet 2001 d'autoriser, en application de l'article L127-1 du CU, le dépassement du COS de 20% pour les opérations de logements locatifs sociaux.

...l'article UH12 précise l'obligation d'enterrer partiellement les places de stationnement, ce qui ne manquera pas de renchérir la charge financière des organismes constructeurs de logements

locatifs sociaux ; cela peut être un frein à de telles opérations...

...Trois emplacements réservés pour le logement social sont annoncés... Au total, ce sont moins de deux hectares réservés soit un potentiel de 120 à 140 logements ; c'est peu par rapport au déficit constaté de la commune."

Notre commentaire :

Ces observations recourent largement notre analyse présentée dans notre précédent PS-ANGLET. Le Préfet constate que le PLU se contente d'une approche superficielle voire inexacte des besoins de logements à ANGLET. De fait, le projet favorise, par ses dispositions pratiques, une politique de ségrégation sociale. Nous nous battons pour que dans sa rédaction définitive le PLU revienne à une conception équilibrée du développement d'ANGLET, favorisant la mixité sociale et offrant aux jeunes ménages la possibilité de rester dans notre ville.

Par ailleurs, il y a longtemps que nous dénonçons l'insuffisance des équipements publics destinés aux personnes âgées dépendantes. Pour nous c'est une priorité.

SUR L'ENVIRONNEMENT

Le rapport préfectoral relève là aussi des erreurs et des manques. Passons sur la confusion faite par les rédacteurs du PLU entre les poissons migrateurs et les oiseaux migrateurs. Il n'y a que dans la chanson "qu'un petit poisson et un petit oiseau s'aimaient d'amour tendre". Dans un document administratif, comme dans la vie, mieux vaut ne pas confondre saumon et palombe.

Plus sérieusement le Préfet estime "qu'il aurait été souhaitable d'adjoindre à ce rapport de présentation [du PLU] un tableau récapitulatif de la superficie des différentes zones avant et après révision afin de pouvoir juger plus favorablement l'évolution de la politique communale en matière d'aménagement du territoire."

Si ce tableau ne figure pas dans le PLU n'est-ce pas justement pour cacher l'évolution de la politique municipale en matière de protection des zones vertes?

"...Les espaces dunaires du littoral d'ANGLET présentent un intérêt majeur en terme de biodiversité...D'après cette analyse l'enjeu de protection de ces espaces est donc prioritaire et il convient davantage d'envisager certains noyaux d'urbanisation dans la dune, comme des enclaves à résorber, que de procéder au raisonnement inverse.

Dans cette optique, et malgré la dégradation partielle qu'il a subi, j'estime que l'espace situé au nord de l'avenue du rayon vert devrait bénéficier d'un règlement de Ner...

...Le zonage et le règlement ne semblent pas tirer toutes les conséquences du risque lié au recul du trait de côte..."

Notre commentaire :

Le Préfet demande donc que les terrains Etchart (au nord de l'avenue du rayon vert) soient placés en zone Naturelle (Ner) alors que le PLU les proposent en "IAU" donc constructibles. Il conteste en outre une grande partie du zonage de toute la bande littorale, au nom du principe de précaution pour prendre en compte le recul de la côte. Et pour préserver une flore unique. Pourquoi faut-il que le représentant de l'Etat soit obligé de rappeler ainsi des règles visant à préserver l'intérêt général face à l'appétit des promoteurs ?

SUR LA BARRE

Le préfet souhaite que soient prises en compte ses observations déjà formulées en ce qui concerne l'extension des aires de jeux et l'urbanisation envisagée à l'est d'Athlantal.

Il demande que la hauteur autorisée pour la maison de l'environnement soit limitée à un seul niveau.

Pour la patinoire, il écrit : **"L'Etat accepte que la zone de la patinoire soit agrandie légèrement vers le sud pour tenir compte de l'impossibilité d'agrandissement vers l'embouchure. Par contre l'Etat maintient sa demande de classement en Ncu ou Ner du reste de la zone"**.



La patinoire vue du lac

Notre commentaire :

Il est impossible d'agrandir la patinoire vers le nord : C'est ce que nous pensions et avons dit. Par conséquent le projet de la Municipalité qui supposait l'aliénation de ces terrains par l'Etat est irréalisable. Le Maire et son adjoint à l'urbanisme le savaient quand ils ont fait voter leur majorité sur cette extension lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre. Ils le savaient quand ils ont négocié la participation de la CABAB à ce projet. On comprend que MM BOROTRA et GRENET aient accepté de le financer : Ils avaient compris qu'ils n'auraient pas à déboursier un centime puisque le projet ne pouvait aboutir. Mais ces sommes importantes auraient pu venir en soutien d'autres projets anglois ; voilà comment notre commune est grugée!

Le préfet laisse la possibilité d'une extension limitée au Sud: Cela remettrait en cause l'espace "de la roule". Nous ne sommes pas fermés à priori à une réflexion sur un réaménagement de cette zone, si celui-ci ne réduit pas encore les espaces naturels.

EN CONCLUSION

Le Préfet conclut :

"Je souhaiterais que vous puissiez intégrer l'ensemble de ces remarques suite à l'enquête publique. J'attire tout particulièrement votre attention sur les points de non compatibilité et sur les domaines habitat et environnement pour lesquels les enjeux de l'Etat doivent être scrupuleusement respectés."

Notre commentaire :

Heureusement, l'Etat existe encore!

Lors de l'enquête publique concernant le PLU le rapport intégral du Préfet sera joint au dossier consultable par chacun. Il reste maintenant à savoir quand le Maire d'ANGLET fixera les dates de cette enquête. Aura-t-il le courage de l'ouvrir avant la campagne électorale des cantonales?

Ce qui est sûr c'est que le PLU ne peut rester en l'état. Rarement dossier d'urbanisme a été si mal ficelé ; il appartiendra aux anglois de se mobiliser pour le faire évoluer.

Le moment venu nous détaillerons nos propositions pour un développement harmonieux d'ANGLET.

(1) On trouvera l'intégralité de cette lettre sur notre site internet: www.ps-anglet.com

Chacun pourra y constater que nous ne forçons pas le trait.

(2) les extraits du courrier du Préfet sont en italiques.

REMANIEMENT A LA MAIRIE

RIEN NE VA PLUS !

Rien ne va plus!

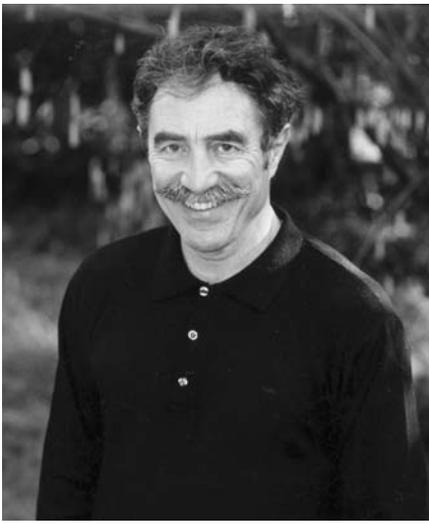
Les grands projets de M. VILLENAVE ont du plomb dans l'aile : Après le cinéma multiplex, si justement surnommé "l'Arlésienne" par le journal Sud-Ouest, voilà que l'avis du Préfet enterre le projet d'extension de la patinoire. Et les annonces en grandes pompes de la requalification de Blancpignon ou du développement de Sutar ne débouchent sur rien de concret.

Devant les incohérences anglois, les élus bayonnais et biarrots renâclent à soutenir ces projets et jouent leurs propres cartes. Notre ville en fait les frais. Le groupe majoritaire UMP-UDF gronde, se divise, se querelle...Le capitaine, conscient de son échec, voudrait bien réorienter son action : Il annonce donc une redistribution des cartes et modifie son "gouvernement", c'est à dire les délégations de ses adjoints. M. Ithurbide, l'élus abertzale, coiffe la casquette de l'emploi en plus de sa délégation aux finances, l'UMP Olive sera en charge des travaux, M^{me} de Menditte s'occupera de notre vie quotidienne. Mais avec les mêmes femmes et hommes c'est bien la même politique qu'il s'agit de conduire. La preuve en est donnée par la part croissante donnée à M. Mortaléna.

LA PROMOTION DE M. MORTALENA

Plusieurs au sein de la majorité municipale voulait sa tête, car il gênait. Trop actif, trop autoritaire, trop "perso". Le Maire en apparence a cédé : il a retiré à M. Mortaléna sa délégation à l'urbanisme. Mais ce recul n'est qu'illusion. M. Mortaléna est trop proche de son patron et ami, son influence trop forte, pour que M. Villenave l'écarte vraiment. Alors on lui confie **l'Université**, un dossier capital pour l'avenir d'ANGLET, et **la Culture**. Mieux : M. Mortaléna conserve sa délégation à l'urbanisme au sein de la Communauté d'agglomération. **Il pourra donc continuer à piloter l'urbanisme de notre ville** puisque ce domaine est une compétence communautaire, le conseil municipal d'Anglet ne pouvant émettre que des avis. Encore plus fort: pour bien verrouiller les dossiers, M. Mortaléna a obtenu du Maire une délégation pour **les Grands Projets** inscrits au contrat d'agglomération : Il conserve donc le contrôle de l'information et de la réflexion municipale sur, par exemple, le PLU (Plan local d'Urbanisme), l'aménagement de la Barre, l'urbanisation de Sutar, la requalification de Blancpignon... sans parler du cinéma multiplex, qui relève de sa compétence à la Culture .

Que reste-t-il au nouvel adjoint à l'urbanisme, M. Veunac ? l'expédition des affaires courantes,... et les yeux pour pleurer, car l'ancien adjoint à la Culture est bien la principale victime de ce remaniement qui consacre la promotion de M. Mortaléna, plus que jamais incontournable.



Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord

Conseiller Municipal

répond à vos questions.

■ **Que signifie pour vous le changement de fonctions de certains adjoints à la mairie ?**

Il n'est ni le fait du hasard ni une réponse à un besoin d'adaptation comme l'affirme M. Villenave. C'est une tentative pour résoudre une crise profonde à l'intérieur de son équipe. Cette tentative est vouée à l'échec car elle ne s'attaque pas aux causes des divisions de sa majorité.

■ **Il y aurait donc une crise interne ?**

Oui, et elle a plusieurs composantes.

D'abord une succession d'échecs comme la mise en veilleuse du cinéma, l'agrandissement de la patinoire (qui se heurte au refus de l'Etat de céder le terrain nécessaire), la non prise en compte par la CABAB de la salle de spectacle, la disparition du projet d'aménagement de la Chambre d'Amour. Et ce n'est pas fini: L'enquête publique sur le Plan local d'Urbanisme mettra en évidence les insuffisances, les contradictions, et même les erreurs techniques qu'il contient. Le Préfet, comme on peut le lire dans ce numéro, confirme nos analyses.

Ensuite les contradictions politiques au sein de la majorité municipale: Comment, par exemple, peuvent cohabiter les élus UMP, de tradition gaulliste, et les abertzales qui refusent de célébrer des mariages pour ne pas ceindre l'écharpe tricolore et qui boudent ostensiblement les cérémonies au monument aux morts.

Enfin la pratique du secret dans l'exercice du pouvoir et le rôle tentaculaire de M. Mortalena. Rôle d'ailleurs conforté très largement par ses nouvelles attributions. Il reste l'homme clé !

■ **Et les Angloys dans tout ça ?**

Je crois, et c'est aussi une des composantes de la crise, qu'ils commencent à se rendre compte de ce qui se passe, et notre action dans ce sens porte ses fruits.

Ils n'approuvent pas les méthodes autoritaires de M. Villenave. Ils réprouvent une atmosphère délétère propice à l'affairisme immobilier. Ils sont soumis à une pression fiscale intolérable sans résultat sur leur vécu. Ils voient surtout que la politique municipale ne répond pas aux nécessités sociales du moment .

Sans une politique volontariste de l'habitat, Anglet sera bientôt privée de ses jeunes couples ; leur départ va affecter le dynamisme de notre ville.

Quant aux personnes âgées aux revenus moyens et modestes, elles ne peuvent déjà plus trouver de structure d'accueil publique pour les recevoir.

■ **Et votre rôle ?**

L'opposition municipale que je conduis a montré sa force et sa détermination depuis les dernières élections. M. Villenave est minoritaire en voix.

Je pense que les Angloys qui nous ont fait confiance ne sont pas déçus. Au contraire de nos adversaires, notre équipe est soudée et la bataille que nous sommes en train de mener sur le Plan Local d'Urbanisme est l'exemple même de notre pugnacité.



J. Espilondo en compagnie d'Alain Rousset, tête de liste PS aux élections régionales

■ **L'avenir ?**

L'avenir est déjà demain avec les élections cantonales d'Anglet Nord. Cette élection est hautement symbolique car MM Villenave et Mortalena, et ils ne s'en cachent pas, engagent déjà la prochaine campagne des municipales. Je fais confiance aux Angloys. Ils savent qu'aujourd'hui face à M. Villenave il existe un programme et une équipe rassemblée autour de moi.

Il est donc clair que tous ceux qui souhaitent que M. Villenave et ceux qui le soutiennent soient battus devront voter aux élections cantonales de Mars prochain pour le projet cohérent dont je suis porteur pour notre canton et pour notre ville.

LES VRAIES RAISONS DE M. VILLENAVE

Pour justifier sa candidature aux élections cantonales plutôt qu'aux régionales, M. Villenave explique dans le journal Sud-Ouest du 15 janvier "que siéger sans réel pouvoir de décision au sein d'une assemblée présidée depuis 1998 par le socialiste Alain Rousset ne l'intéresse pas".

Ainsi donc il ne serait pas candidat aux régionales parce qu'il voit Alain Rousset gagnant! Même si le pronostic est plausible nous pensons que ce renoncement a d'autres raisons. La première est que M. Villenave n'a pas obtenu dans la liste UDF des régionales un rang d'éligible et qu'il doit s'engager dans le combat hasardeux des cantonales pour espérer gagner un siège. La deuxième est que seule sa candidature pouvait éviter l'éclatement de sa majorité. Eclatement qui ne manquera pas de se produire en cas d'échec. Un échec qui sanctionnerait sa politique depuis trois ans à la mairie. Un échec qui ouvrirait la voie à la rénovation de la vie politique locale. Un échec qui nous paraît probable et qui serait une victoire pour Anglet.

LIGNE DE BUS

BLANCPIGNON - MAIRIE - CINQ CANTONS

Cette ligne était attendue depuis plus de deux décennies. C'est dans notre bulletin PS-ANGLET n°9 (1) de Mars 1980 que nous en avons lancé l'idée, proposant même un circuit aujourd'hui largement repris pour la "nouvelle" ligne. Qui sera ouverte juste avant les élections.

Pouvons-nous signaler à M. Villenave que nous avons d'autres idées aussi intéressantes... et plus récentes. Mais pour les mettre en oeuvre nous sommes peut-être mieux placés.

(1) on trouvera le fac-similé de ce numéro sur notre site :
www.ps-anglet.com

URGENT ELECTIONS

Citoyennes, citoyens Anglois du Canton d'Anglet Nord, nous tenons à vous informer qu'en raison de la proximité des élections cantonales vous aurez le plaisir de voir soudainement s'améliorer votre environnement. En effet, vos trottoirs abîmés, vos chaussées déformées, les trous dangereux vont disparaître par miracle.

Si jamais l'un d'eux était oublié, nous vous prions d'appeler M. Villenave ou M. Olive et il sera réparé dans la minute !

Dépêchez-vous de vous manifester autrement il vous faudra attendre trois ans (prochaines municipales).

Nous nous excusons par avance pour les citoyennes et les citoyens d'Anglet Sud.

Ils ont été bien servis il y a trois ans, ils le seront à

PISTES CYCLABLES

Les élus socialistes avec leurs collègues de la liste "Anglet notre ville", sont opposés au "tout voiture" et entendent favoriser les moyens de transport alternatifs : bus et vélos en particulier. Ils sont donc favorables aux pistes cyclables aménagées sur les axes routiers.

La municipalité a fait un autre choix. Elle développe les pistes cyclables dans le pignada, ce qui est sans grand intérêt pour les transports urbains, et a des conséquences désastreuses pour la forêt avec les arbres qu'il faut couper et le piétinement accru qui fragilise la flore...

En résumé: des pistes cyclables, oui...dans la forêt, non.

DERIVADOS FORESTALES

Une enquête publique est ouverte à la mairie de Tarnos (dans ses locaux provisoires bien fléchés dans la commune) concernant l'extension de l'usine LBC. Celle-ci augmente sa production et sa capacité de stockage de méthanol et de formaldéhyde (formol concentré) pour fournir l'unité de production DERIVADOS voisine. A moins de un kilomètre des habitations de Blancpignon et du Lazaret cette installation dangereuse ne peut nous laisser indifférent. Nous invitons les anglois à se rendre à Tarnos avant le 26 février pour dire leur inquiétude, exiger que toutes les études soient faites et toutes les précautions prises pour éviter nuisances et risques d'accident industriel.

SOUTIEN A PS ANGLET

Ce bulletin est édité par la section du Parti Socialiste d'Anglet.

Vous partagez notre combat pour la justice sociale et la démocratie locale : Vous pouvez nous aider en nous renvoyant le bon ci-dessous avec un chèque de soutien. Vous recevrez personnellement les prochains bulletins.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Facultatif :

n° tél.

E-mail :

Oui je soutiens le PS Anglet et vous adresse un chèque de€

à l'ordre de **A.D.F.P.S.** Chèque à adresser à :

Claude Geneste, trésorier de section PS

9 allée Marquis de Casa Argudin - 64600 ANGLET

ADHESION AU PARTI SOCIALISTE

J'adhère au parti socialiste et souhaite rejoindre la section d'Anglet :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Facultatif :

n° tél.

E-mail :

A adresser à **Guy Mondorge, Secrétaire de section PS**
Allée l'Aouyé - 64600 ANGLET